

Ville d'Otterburn Park

INFO OTTERBURN PARK



Crédit photo : Pressfoto - Freepik.com

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL • **LIVE** FROM THE COUNCIL

GUIGNOLÉE

Les Otterburnois, toujours aussi généreux!

Nous tenons à remercier tous les Otterburnois et Otternoises, ainsi que tous les bénévoles, pour leur bonté et grande générosité. Un total de 7 400 \$ a été amassé, une augmentation de 300 \$ comparativement à 2015 ainsi que 425 boîtes de denrées!

De plus, nous désirons souligner la participation des conjointes des pompiers qui répondent toujours en grand nombre à l'appel en tant que bénévoles. Merci aussi à tous les pompiers qui organisent et supervisent cette activité très importante.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain!

*Merci!
Thank you!*

CALENDRIER DE LA VILLE

Encore cette année, le calendrier est très populaire et apprécié des citoyens. Une copie numérique du calendrier de la Ville est maintenant disponible sur le site Web.

Pour imprimer le calendrier, vous pouvez dès maintenant télécharger le document en cliquant sur l'onglet **CALENDRIER DES ACTIVITÉS** qui se retrouve sur la page principale du site au www.ville.otterburnpark.qc.ca.

SOMMAIRE

EN DIRECT
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIVE FROM THE
COUNCIL **1 / 2 / 3**

LOISIRS
ET CULTURE **3 / 4 / 5**

ORGANISMES **6**

PRATICO-PRATIQUE
SOME PRACTICAL
THINGS **7 / 8**

INFO OTTERBURN PARK

Publié 9 fois l'an
par la Ville d'Otterburn Park

Tirage : 3 400

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction /
Coordination :
Service des communications

Conception et mise en page :
Anie Massey • Graphisme

Impression : Litho Hebdo inc

LOGO FSC

UNE RÉUSSITE POUR LE DÎNER DES AÎNÉS

L'activité affichait complet depuis un bon moment avant le dîner des aînés du 18 décembre dernier.

La Ville tient à remercier tous les bénévoles qui ont aidé soit pour la préparation du repas, le service, le transport et le nettoyage.

RAPPEL

RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE VILLE

Nouvelle application pour les résidents d'Otterburn Park. Déjà des centaines d'abonnés !

La Ville d'Otterburn Park vous propose un nouvel outil de communication personnalisé!

OPARK, qu'est-ce que c'est?

OPARK nous permet de vous transmettre des renseignements par courriel, message texte ou par téléphone selon les options disponibles. En vous inscrivant à ce service, vous choisissez le type d'information que vous souhaitez recevoir à propos des services municipaux et des actualités otterburnoises.

Quels types de messages sont transmis?

Selon les catégories que vous avez choisies, vous recevrez des messages portant sur les travaux, les périodes d'inscription aux activités, les avis publics, les offres d'emploi à la Ville, etc.



Visitez le www.opark.ca

Abonnez-vous à notre plateforme et restez à l'affût des dernières nouvelles d'Otterburn Park!



Desjardins
Caisse de Beloeil–
Mont-Saint-Hilaire

Un seul numéro:
450 467-2000



Madame Danielle Lavoie
Mairesse

MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Au nom de tout le conseil municipal et celui du personnel de la Ville, je vous souhaite nos meilleurs vœux pour l'année qui commence.

Que la paix, la sérénité et la santé remplissent votre cœur et votre esprit tout au long de l'année. Depuis le 19 décembre dernier, à part l'hiver qui nous joue des tours (les climatosceptiques seront confondus...), il y a quelques bonnes et moins bonnes nouvelles.

Décès – Feu Marcel Lacoste

Monsieur Marcel Lacoste, ex-maire de la Ville de 1982 à 1989, et décédé le 19 décembre dernier. Un hommage touchant a été adressé à son épouse madame Andrea Robertson et à sa famille, le 6 janvier dernier. Le conseil se penche actuellement sur une façon significative de reconnaître son héritage pour l'ensemble de notre communauté. Toutes nos sympathies vont pour madame Andréa Robertson et sa famille.

Inauguration du parc de la Pointe-Valaine - 10 juin 2017

L'inauguration du parc de la Pointe-Valaine prend forme. Danse, costumes, exposition historique seront au rendez-vous. J'invite les gens à noter cette date à leur agenda puisque des réservations seront requises.

Je vous remercie
et vous souhaite
une bonne
saison hivernale!

Patinoires

Nos patinoires étaient dans une forme exemplaire jusqu'à ces derniers jours. La qualité de nos deux patinoires était sans égal et attirait beaucoup de citoyens depuis son ouverture le 15 décembre dernier. Au nom de tout le conseil, nous félicitons toute l'équipe d'entretien des patinoires qui fait un travail exceptionnel. Avec le froid qui revient, nos patineurs pourront s'en redonner à cœur joie.

Camion – Dix roues

Le nouveau dix (10) roues fait le mois de janvier du calendrier d'Entreprises Desjardins & Fontaine Ltée qui est distribué dans toutes les municipalités et entreprises clientes d'EDF. EDF est le plus gros constructeur d'équipements lourds au Québec. Au nom de monsieur François Méthot-Borduas, directeur du Service des travaux publics et au nom du conseil, nous remercions monsieur Pascal Gosselin, mécanicien, pour son excellent travail dans le dossier!

NOUVEAU CONTREMAÎTRE

La Ville est heureuse d'annoncer l'embauche de Réjean Tétreault, contremaître aux travaux publics.

Diplômé en 2011 dans le programme de supervision d'employé au Collège de Bois-de-Boulogne à Montréal, Monsieur Tétreault a travaillé environ 10 ans à la Ville de Montréal en tant que col bleu.

Il a par la suite occupé un poste de contremaître pendant près de 8 ans. Monsieur Tétreault est très fier de se joindre à l'équipe des travaux publics de la Ville d'Otterburn Park.

Nous lui souhaitons la bienvenue!



REMERCIEMENTS POUR LOYAUX SERVICES



François Méthot-Borduas



François Bienvenu

Monsieur François Méthot-Borduas, directeur du Service des travaux publics, vient d'accepter un poste dans une ville plus importante à titre de directeur du Service des travaux publics. Évidemment, nous perdons un bon chef compétent et créateur qui a su réaliser ses mandats avec brio.

Monsieur François Bienvenu, inspecteur au Service de l'urbanisme, doit aussi nous quitter. François fut fort apprécié pour sa compétence et sa grande diplomatie envers les citoyens.

Au nom du conseil et du personnel, nous les remercions sincèrement pour leurs loyaux services.

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

À toutes les citoyennes et tous les citoyens de la Ville d'Otterburn Park,

PRENEZ AVIS que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park.

De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois, à l'exception des séances des mois suivants : avril (3^e mardi), juillet (1^{er} mardi) août (4^e lundi) et octobre (1^{er} jeudi), soit les :

DATE	HEURE
16 janvier 2017	20 h
20 février 2017	20 h
20 mars 2017	20 h
18 avril 2017	20 h
15 mai 2017	20 h
19 juin 2017	20 h
4 juillet 2017	20 h
28 août 2017	20 h
18 septembre 2017	20 h
5 octobre 2017	20 h
20 novembre 2017	20 h
18 décembre 2017	20 h

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park pendant les heures d'ouverture.

Il est à noter que la séance du 20 novembre 2017 se tiendra à l'Espace Libre Expression. Adresse : 545, chemin des Patriotes, Otterburn Park, J3H 1Z4

RAPPEL : 1^{er} versement de taxes

Veuillez prendre note que le premier versement pour les taxes de 2017 aura lieu le 8 février prochain.

Vous pouvez effectuer le paiement :

- en vous présentant à l'hôtel de Ville au 601, chemin Ozias-Leduc (en argent, par chèque ou Interac) ;
- en ligne avec votre institution bancaire ;
- par l'envoi d'un chèque postdaté ;
- via votre créancier hypothécaire.

Tel que mentionné lors de la présentation du budget du 19 décembre dernier, l'augmentation du taux de taxes est de 1,9 %.

Voici l'horaire complet des versements :

8 février 2017
5 avril 2017
7 juin 2017
13 septembre 2017

Il est important de noter qu'un seul état de compte pour le non-paiement des taxes 2017 sera envoyé après le dernier versement.

APPEL DE CANDIDATURE

Inspecteur en urbanisme –
Service de l’urbanisme

Poste permanent – 35hres/sem.

Une plage horaire en soirée – Fin de semaine sur demande
La Ville d’Otterburn Park est située au cœur de la Vallée-
du-Richelieu, au pied du mont Saint-Hilaire et en bordure
de la rivière Richelieu. Quelques 8 600 citoyens y habitent
un territoire verdoyant de 5,2 kilomètres carrés.

Description sommaire du poste :

Sous l’autorité de la directrice du Service de l’urbanisme,
l’inspecteur en urbanisme doit, notamment :

- procéder à l’analyse des demandes et à l’émission des
divers permis et certificats conformément aux règlements
d’urbanisme;
- effectuer les inspections nécessaires pour assurer la
conformité des travaux autorisés;
- assurer le suivi quant à l’application des règlements
d’urbanisme et municipaux;
- informer les citoyens sur toute question relative aux
règlements d’urbanisme et municipaux;
- traiter les plaintes relatives à l’application des règlements,
constater les infractions et émettre les avis et constats
d’infraction requis;
- préparer les dossiers pénaux et représenter la Ville en
cour lorsque requis;

- rédiger sur demande des rapports et des recommanda-
tions portant sur divers dossiers traités par le Service de
l’urbanisme;
- signaler aux ministères et organismes environnementaux
concernés les infractions relevées en lien avec l’applica-
tion de certaines lois;
- préparer les dossiers pour le comité consultatif
d’urbanisme (dérogations mineures, PIIA, etc.) et si
besoin, en assumer la présentation.

Formation et expérience :

- détenir un baccalauréat en urbanisme ou un diplôme
d’études collégiales en technique de l’aménagement du
territoire;
- avoir une expérience minimale de deux (2) ans en
inspection, analyse et émission de permis;
- posséder une bonne connaissance du Code national du
bâtiment, de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme
ainsi que de la réglementation municipale.

Autres exigences :

- autonomie, initiative et facilité de communication verbale
et écrite;
- démontrer une bonne approche au service à la clientèle;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- bilinguisme sera considéré comme un atout;
- être familier avec l’environnement informatique Windows,
avec le logiciel Gestionnaire municipal et les principaux
logiciels de cartographie.

Salaire : De 40 058 \$ à 52 962 \$, plus les avantages sociaux.

Toute personne désirant poser sa candidature doit
transmettre une lettre faisant état de leur intérêt ainsi
que son curriculum vitae accompagné d’une copie des
attestations d’études ou de formation **au plus tard le 10
février 2017, à 16h30**. Le tout devra être transmis à la Ville
d’Otterburn Park, à l’attention du directeur général par
intérim, Jacques Malenfant, par :

- la poste : 601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park
(Québec), J3H 2M6
- télécopieur : 450 467-8260
- courrier électronique :
danielepotvin@ville.otterburnpark.qc.ca

Informations : Danièle Potvin, 450 536-0399

*Le générique masculin est utilisé pour alléger le texte. Nous
pratiqons l’équité en matière d’emploi. Seules les personnes
sélectionnées pour une entrevue seront contactées.*

Ville d’Otterburn Park



LOISIRS ET CULTURE

PATINOIRES

Si Dame Nature est au rendez-vous, les patinoires
seront ouvertes de la fin décembre au début mars.

HORAIRE 2017

Centre Edmond Auclair

630, rue Mountainview
450 536-0288 (durant les heures d’ouverture)
Lundi au vendredi de 14 h à 22 h
Samedi et dimanche de 10 h à 22 h

Parc Duncan Campbell

(Autrefois Parc Ozias-Leduc)
1501, Ozias-Leduc
450 536-0291 (durant les heures d’ouverture)
Lundi au vendredi de 14 h à 22 h
Samedi et dimanche de 10 h à 22 h

Les patinoires sont ouvertes de 10 h à 22 h durant
les journées pédagogiques suivantes :

- 13 et 14 février;
- 27 février au 3 mars;
- 31 mars;
- 13, 14 et 17 avril (si les conditions météorologiques
le permettent).

Disco St-Valentin

En collaboration avec la Maison des
jeunes des Quatre fenêtres

**VENDREDI 17 FÉVRIER
19h à 21h**

Cupidon y sera,
il ne manque que toi !!
Jeux, animation,
danse et surprises
seront au rendez-vous !

6-12
ans

Entrée : 4\$
Centre communautaire de la Pointe-Valaine
85, rue Oxford

Veuillez prendre note qu’il y a eu un changement suite
l’impression du calendrier et que la disco est bien le
17 février et non le 10 février comme il est inscrit dans
le calendrier!

La chasse aux cocos de Pâques est de retour!



Cette fête, gratuite pour toute la famille, se déroulera
le dimanche 16 avril prochain sur le site de la Pointe-
Valaine, situé au 85 rue d’Oxford. La programmation de
la journée sera disponible sur le site Web de la Ville au
début du mois de mars. Un rendez-vous familial à ne
pas manquer!



Ville
d’Otterburn Park



OFFRES D’EMPLOIS

Responsable de camp de jour

SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous la supervision de la technicienne en loisir, le responsable planifie et réalise
le programme du camp de jour. Il gère et administre les ressources humaines,
matérielles et financières du camp de jour.

COMPÉTENCES :

- Bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Anglais oral fonctionnel un atout;
- Grande capacité d’adaptation;
- Autonomie, dynamisme et sens des responsabilités.

EXIGENCES :

- Expérience ou formation pertinente au poste;
- Avoir 18 ans au 1er juin;

CONDITIONS :

- Temps partiel du 1er mars au 30 avril;
- Temps plein du 1er mai jusqu’au 25 août;

Date limite pour le dépôt des candidatures : 15 février 2017

CO-Responsable de camp de jour

SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous la supervision du responsable du camp de jour et de la technicienne en
loisir, le co-responsable assiste le responsable dans la planification du camp
de jour.

COMPÉTENCES :

- Bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Anglais oral fonctionnel un atout;
- Grande capacité d’adaptation;
- Autonomie, dynamisme et sens des responsabilités.

EXIGENCES :

- Expérience ou formation pertinente au poste;
- Avoir 18 ans au 1er juin;

CONDITIONS :

- Temps partiel du 1er mars au 30 avril;
- Temps plein du 1er mai au 25 août;

Date limite pour le dépôt des candidatures : 15 février 2017

Animateur/Animatrice de camp de jour

POSTES DISPONIBLES :

- Animateur au camp de jour régulier
- Animateur au service de garde
- Animateur au camp 3-5 ans
- Accompagnateur

PÉRIODE : - 1er mai au 23 juin : temps partiel selon vos disponibilités
- 26 juin à la fin août : temps plein

SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous l’autorité du responsable de camp, l’animateur devra encadrer et animer
un groupe d’enfants âgés entre 3 et 12 ans. Le rôle de l’accompagnateur est
d’encadrer un enfant ayant des besoins particuliers et de veiller à sa sécurité.

PRÉ REQUIS :

- 16 ans et plus • Sens des responsabilités
- Ponctualité • Dynamisme

Date limite pour le dépôt des candidatures : 15 mars 2017

Préposés aux terrains de balle

Tracer les lignes des terrains de balle, installer les buts selon les catégories, entre-
nir le chalet et garder le site propre, surveillance durant les parties (une formation
sera dispensée à cet effet).

PÉRIODE : Temps partiel du mois d’avril à novembre.

PRÉ REQUIS :

- 16 ans et plus
- Sens des responsabilités
- Ponctualité
- Dynamisme

Date limite pour le dépôt des candidatures : 15 mars 2017

SALAIRE : Selon l’échelle salariale en vigueur. Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, en indiquant la mention « Offre d’emploi » et le poste pour lequel elles souhaitent soumettre leur candidature, par la poste, par courriel ou en le déposant en personne à la réception
du Service du loisir et de la culture. Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Offre d’emploi – Été 2017 • Ville Otterburn Park, service du loisir et de la culture; 601, chemin Ozias-Leduc, QC, J3H 2M6 • loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca 450-536-0292

LOISIRS ET CULTURE



Plaisirs d’hiver
avec la troupe
**LE PATIN
LIBRE!**

L’événement Les Plaisirs d’hiver aura lieu au Centre sportif Edmond-Auclair (630, rue Mountainview) le dimanche 5 février de 11 h à 16 h. Démonstrations et activités participatives animées seront offertes à toute la famille par la troupe le Patin libre.



Les activités traditionnelles seront aussi de retour : balade en calèche, tours de poneys, tire sur neige et animation pour toute la famille! Apportez vos patins et votre bonne humeur.



GAGNANT
CONCOURS

*Mon
beau sapin*

C’est Monsieur, Marc Monette qui a remporté notre concours du plus beau sapin de Noël. Pour récompenser son beau travail et son originalité, Monsieur Monette a gagné une carte -cadeau de 50 \$ du Mail Montenach.

**Merci à tous
les participants
et à notre gagnant !**

Programmation d'activités
Pour la semaine de relâche

Du 27 février
au 3 mars 2017

Pour les
enfants de
5 à 12
ans

À la relâche scolaire impossible de s’ennuyer ! La ville d’Otterburn Park et la municipalité de Saint-Jean Baptiste s’unissent dans le but d’offrir une semaine de relâche divertissante comprenant 5 sorties différentes.

SERVICE D’ACCUEIL PROLONGÉ (SAP) :
Il y aura des activités et des jeux libres offerts grâce à la présence d’un moniteur avant les sorties **dès 7h00** et après les sorties, **jusqu’à 18h00 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine**. Le SAP vous est offert au coût de 4 \$ la journée. Il vous sera donc possible de laisser vos enfants avant le départ prévu. Il sera important de préciser l’heure d’arrivée et de départ de vos enfants sur le formulaire d’inscription. À noter que des frais de retard de 5 \$/ enfant s’appliqueront par tranche de 5 minutes à partir de 18h05.

PRÉPARATION DE VOTRE INSCRIPTION :
Remplir la fiche d’inscription qui se trouve dans le présent Info Otterburn Park de février, à la réception du Service du loisir et de la culture ou sur le site Web de la Ville sous l’onglet « nouvelles ». Complétez une fiche d’inscription par enfant en prenant bien soin de remplir la fiche santé et les sorties choisies.

DATE LIMITE D’INSCRIPTION :
VENDREDI 17 FÉVRIER
Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite.

INSCRIPTION EN PERSONNE
Il est possible de s’inscrire en personne au Service du loisir et de la culture, 601, chemin Ozias-Leduc, lors des heures d’ouverture suivantes :

Lundi au Jeudi : 7h45 à 12h00 et de 13h00 16h30
Vendredi : 7h45 à 11h45



INSCRIPTION PAR LA POSTE
Faites parvenir le formulaire d’inscription accompagné de votre paiement par la poste à l’adresse suivante : 601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park, J3H 2M6.

	Lundi 27 février	Mardi 28 février	Mercredi 1 ^{er} mars	Jeudi 2 mars	Vendredi 3 mars
SORTIE	Centre d’amusement Machin Chouette	Centre de plein air Colonie des Grèves	Défi X-Out	Glissades sur tubes Haut-Bois Normand (Eastman)	Centre d’escalade Horizon Roc
Heure d’embarquement	9h20	8h40	9h00	8h30	8h40
Heure de retour*	15h40	16h50	15h15	16h30	16h20
Description	Les centres d’amusement sont toujours un classique ! Les particularités du machin chouette : le labyrinthe de 4 étages, la trampoline, les glissades et le mur d’escalade. Saute, grimpe glisse, apprend, bricole, découvre, lit, réfléchit. Lâche ton fou !	Les animateurs sur place t’ont préparé une journée bien remplie réunissant toutes les meilleures activités à faire en plein air telles que le ski de fond, le ballon-balai et de la raquette ! Habille-toi chaudement!	Ce tout nouveau centre de jeux te réservera bien des surprises ! Tu auras la chance de vivre une journée thématique où tu devras y relever une multitude de défis à travers la salle de laser, les énigmes à résoudre, la chambre noire et d’autres surprises !	Attache bien ta tuque pour cette sortie exaltante en montagne, les plus longues des Cantons-de- l’Est. Un classique durant la relâche scolaire. Tu pourras glisser à toute vitesse avec tes amis !	C’est la journée parfaite pour tous ceux qui aiment grimper et découvrir de nouveaux sports. Tu auras la chance de faire des jeux sous forme de labyrinthe, de grimper sur les murs d’escalade et de découvrir le parcours et la slackline.
À apporter*	Lunch froid et collations, bouteille d’eau, bas obligatoires et vêtements confortables. Il est fortement recommandé d’attacher les cheveux longs.	Lunch froid et collations, bouteille d’eau et vêtements chauds pour activités extérieures, bas de rechange recommandés.	Lunch froid et collations, bouteille d’eau, vêtements de sport, espadrilles et bas obligatoires.	Lunch froid et collations, bouteille d’eau et vêtements adaptés pour les glissades extérieures. Pour plus de confort, les enfants pourront vêtir leur salopette une fois sur place.	Lunch froid et collations, bouteille d’eau, vêtements de sport, espadrilles et bas obligatoires.

*HEURE DE RETOUR AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL DE LA POINTE-VALAINE : Veuillez noter que l’heure de retour **peut varier** selon la circulation.

LOISIRS ET CULTURE

TARIFICATION SEMAINE DE RELÂCHE 2017

	Lundi 27 février	Mardi 28 février	Mercredi 1 ^{er} mars	Jeudi 2 mars	Vendredi 3 mars
SORTIES	Centre d’amusement Machin Chouette	Centre de plein air Colonie des Grèves	Centre sportif Défi X-Out	Glissades sur tubes Haut Bois Normand	Centre d’escalade Horizon Roc
Heure d’ouverture du SAP au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine	7h00	7h00	7h00	7h00	7h00
Heure d’embarquement	9h20	8h40	9h00	8h30	8h40
Heure de retour (peut différer selon la circulation)	15h40	16h50	15h15	16h30	16h20
Heure de fermeture du SAP au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine	18h00	18h00	18h00	18h00	18h00
Tarif par sortie	27 \$	27 \$	27 \$	27 \$	27 \$
Tarif service d’accueil prolongé (SAP) (dès 7h et jusqu’à 18h au retour)	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$	4 \$
Forfaits 5 sorties (sans service d’accueil prolongé)	100 \$				
Forfait 5 sorties ET service d’accueil prolongé	120 \$				

PAIEMENT
Par chèque, libellé au nom de la ville d’Otterburn Park et daté du jour de l’inscription. En argent comptant ou paiement direct lors de l’inscription en personne. Le paiement doit être effectué en totalité lors de l’inscription. Vous pouvez combiner le paiement de plusieurs enfants sur un même chèque.

LIEU DE RENCONTRE
Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d’Oxford, Otterburn Park, J3H 0E7

POUR NOUS JOINDRE
Service du loisir et de la culture : 450-536-0292
loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca

Technicienne en loisir :
Anik Nesterenko, 450-536-2666
aniknesterenko@ville.otterburnpark.qc.ca

ANIMATEURS (RATIO DE 1 POUR 8)
Tous les animateurs engagés pour la semaine de relâche ont suivi une formation en premiers soins RCR et ont de l’expérience en animation avec la clientèle. Le ratio est diminué à 1 pour 5 lors de la sortie au Mont Haut-Bois-Normand.

À APPORTER – RESTRICTIONS
Aucun objet personnel autre que ceux indiqués ne sera toléré sous peine d’être confisqué pour la journée (jouets, appareils électroniques, objets de valeur, et argent de poche).

**PAS DE NOIX NI ARACHIDES
+ PAS DE GOMME**

ATTENTION !
Les places sont limitées. Le principe du premier arrivé, premier servi s’applique pour les inscriptions de la semaine de relâche !



FORMULAIRE D’INSCRIPTION SEMAINE DE RELÂCHE 2017

PARTICIPANT			
Prénom :		Nom :	
Adresse :		App :	Code Postal :
Ville :		Date de naissance :	Âge :
Tél :		Cell :	Tél autre :
No d’assurance maladie :			Exp :

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS	
Nom du père :	
Nom de la mère :	
Tél :	Cell :
Personne à contacter en cas d’urgence :	
Lien avec l’enfant :	
Courriel :	

RELEVÉ 24	
Un relevé 24 sera émis seulement au parent payeur si cette section est remplie.	
Nom du payeur :	No. Ass. Sociale :

FICHE DE SANTÉ			
	Non	Oui	Fréquence
Allergies			
Asthme			
Autres			

Le participant a-t-il des besoins particuliers qui nécessiteraient une attention spécifique :

FAITES VOS CHOIX DE SORTIES (Pour description des sorties voir l’Info Otterburn ou le site internet.)

DATE	ENDROIT	COÛT SORTIE	Service d’accueil Prolongé (SAP)	HEURE D’ARRIVÉE *	HEURE DE DÉPART *
Lundi 27 février	Centre MACHIN CHOUETTE	27 \$ ☐	4 \$ ☐		
Mardi 28 février	Colonie des Grèves	27 \$ ☐	4 \$ ☐		
Mercredi 1 ^{er} mars	Défi X-Out	27 \$ ☐	4 \$ ☐		
Jeudi 2 mars	Glissades Haut-Bois Normand	27 \$ ☐	4 \$ ☐		
Vendredi 3 mars	Horizon Roc	27 \$ ☐	4 \$ ☐		

***SVP. Veuillez indiquer l’heure de départ et d’arrivée de votre enfant du Centre communautaire de la Pointe-Valaine.**

MONTANT TOTAL POUR LA SEMAINE : _____ \$

FORFAIT LES 5 SORTIES :
110 \$ ☐

MODE DE PAIEMENT : ARGENT ☐ CHÈQUE ☐

FORFAIT LES 5 SORTIES avec SAP :
130 \$ ☐

AUTORISATION DES PARENTS

En signant la présente, j’autorise la municipalité d’Otterburn Park à prodiguer tous les soins infirmiers nécessaires à mon enfant. De plus, j’autorise la ville d’Otterburn Park à prendre des photos de mon enfant lors des activités et accepte que la ville d’Otterburn Park utilise ces photos à des fins publicitaires.

Signature du parent : _____ Date : _____

MESSAGES DES ORGANISMES ET PARTENAIRES

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

POUR LE PLAISIR DE BOUQUINER! UNE VISITE, DES HEURES DE PLAISIR...

La bibliothèque offre une collection composée de plus 80 000 documents pour jeunes et adultes : romans, documentaires, biographies, bandes dessinées, périodiques, partitions musicales, ouvrages de référence, disques compacts, DVD, livres lus, et livres numériques!

- **Votre bibliothèque en ligne : en un seul clic !**
Consultez le <http://biblio.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca/> pour :
 - consulter la banque de données pour connaître la disponibilité des documents acquis, en commande ou en traitement;
 - effectuer des recherches simples ou assistées;
 - obtenir une liste des titres les plus lus;
 - accéder à votre dossier d'usager;
 - renouveler un document emprunté (pourvu qu'il ne soit pas réservé).
 - emprunter un livre numérique
- Pour plus d'informations sur nos services et nos activités d'animation, consultez le site Internet www.villemsh.ca.

HORAIRE RÉGULIER

- Dimanche : 13 h 30 à 17 h
- Lundi : fermé
- Mardi : 10 h à 20 h 30
- Mercredi : 10 h à 16 h
- Jeudi : 10 h à 20 h 30
- Vendredi : 10 h à 20 h 30
- Samedi : 10 h à 17 h

Abonnement :

Le Conseil municipal d'Otterburn Park a entériné l'abolition de la tarification à la bibliothèque. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Otterburnois qui désirent s'inscrire à la Bibliothèque Armand-Cardinal peuvent le faire gratuitement.

Pour devenir membre de la bibliothèque, vous devez présenter une carte d'identité et une preuve de résidence au comptoir d'accueil. Les enfants et les adolescents désirant s'inscrire doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour toute information :

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5
450 467-2854 poste 2268
bibliotheque@villemsh.ca
Site Web de la ville : www.villemsh.ca
Pour consulter notre catalogue en ligne : <http://biblio.villemsh.ca>

Activités au Centre l'Essentiel



L'Essentielle est un lieu d'appartenance géré par et pour les femmes de la Vallée du Richelieu et des environs. C'est aussi une porte ouverte aux femmes, quels que soient leurs besoins, leur âge, leur état civil, leur nationalité ou leur orientation sexuelle. Nous y offrons un lieu d'appartenance, des services et un réseau d'éducation et d'actions selon les besoins du milieu. Le Centre intervient sur la condition féminine dans son ensemble.

La nouvelle programmation pour l'hiver 2017 est maintenant disponible. Pour tous les renseignements veuillez communiquer au 450 467-3418 ou visitez le site Web au www.cfessentielle.ca.



Salon des familles de la Vallée-du-Richelieu

Le Salon des familles de la Vallée-du-Richelieu est l'occasion par excellence pour découvrir 70 exposants de la région qui proposent des biens et services en matière d'éducation, de santé, de loisirs et plus encore !

C'est également le moment de faire des trouvailles auprès des vendeurs du bazar familial. Pour du plaisir en famille, visitez les 3 zones de jeux, les animations sur la scène et ne manquez pas les invités-surprises. Service de ravitaillement, coin réservé à l'allaitement et vestiaire également disponible sur place. De plus, vous êtes conviés le 24 mars à une conférence humoristique de Martin Larocque portant sur le bonheur parental. Le Salon des familles sera tenu à l'école secondaire Ozias-Leduc (525, rue Jolliet à Mont-Saint-Hilaire) le dimanche 26 mars de 9 h à 15 h. Programmation complète, billets pour Martin Larocque et informations au www.salondesfamilles.ca.

Source : Centre périnatal Le Berceau 733, rue Laurier à Beloeil
www.leberceau.org • 450 446-7760

COURS DJMEMBÉS

Cours de djembés débutants, intermédiaires, aînés et jeunes avec Éric Lafontaine, percussionniste et joueur de djembé depuis 2003.

Pour info : ericlaf@gmail.com ou 450-813-4360 ou 450-775-5233 cell.
Voir aussi Tam-tam d'Otterburn sur Facebook.

PATINAGE LIBRE AU COMPLEXE SPORTIF SPORTSCENE

Endroit : 550, rue Jolliet à Mont-Saint-Hilaire

Horaire jusqu'au 3 avril 2017			
Dimanche	11 h à 13 h	(Glace 1)	
Lundi	18 h à 19 h 15	(Glace 2)	
Mercredi	12 h à 13 h	(Glace 1)	
Vendredi	12 h à 13 h	(Glace 1)	
Tarification			
Lundi, mercredi et vendredi		Dimanche	
Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
2,75 \$	1,50 \$	3,75 \$	1,75 \$



Cette tarification sera appliquée sous démonstration d'une preuve de résidence d'Otterburn Park

Salon week-end santé

3^e édition

ORGANISÉ PAR:



CCIVR
CHAMBRE DE COMMERCE
et d'industrie
Vallée-du-Richelieu

La population de la région est invitée à la troisième édition du Salon Week-end santé qui aura lieu les 8 et 9 avril 2017, au Complexe sportif Sportsscene de Mont-Saint-Hilaire (à côté de la Cage aux sports). Cette activité régionale d'envergure, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu, réunira :

- Plus de 70 stands d'exposition ;
- Des conférences variées sur des sujets d'actualité ;
- Diverses démonstrations sportives ;

En nouveauté, il y aura vendredi soir, le 7 avril, la tenue d'une course familiale de 5 km, qui marquera le coup d'envoi du Salon cette année.

Soyez au cœur de l'action dans la Vallée !

www.weekendsante.com

PRATICO-PRATIQUE / SOME PRACTICAL THINGS

PERMIS - P.I.I.A. - Service de l’urbanisme

Vous avez un nouveau projet de rénovation en tête ? N’oubliez pas de vérifier s’il est nécessaire d’obtenir un permis auprès du Service de l’urbanisme. Toujours préférable de vérifier au préalable car il se peut qu’il existe des normes qui s’appliquent à votre projet et si vous ne prenez pas la peine d’effectuer cette vérification, votre projet pourrait être non conforme à la réglementation donc il se pourrait que malheureusement que la Ville exige la démolition de votre projet.

Voici une liste d’exemples de travaux pour lesquels vous devez obtenir préalablement un permis ou un certificat d’autorisation de la Ville :

- Construction, agrandissement, réparation, modification, addition de bâtiment;
- Démolition partielle ou totale d’un bâtiment;
- Rénovation extérieure et intérieure;
- Installation ou remplacement d’une piscine creusée, semi-creusée, hors-terre, démontable gonflable ou non ainsi qu’un spa ayant une capacité de plus de 2 000 litres
- Changement d’usage;
- Installation septique et puits;
- Enseigne;
- Abattage d’arbres, déblai ou remblai;

- Aménagement stationnement hors-rue;
- Travaux en milieu riverain;
- Clôture, balcon, patio, terrasse, gazebo;

Vous pouvez effectuer votre demande de permis en ligne ou directement au Service de l’urbanisme.

Êtes-vous situé dans un secteur encadré par le Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A) ?

Le *Règlement sur les P.I.I.A.* permet d’assurer une approche flexible du contrôle de la qualité architecturale et de l’harmonisation des projets dans certains secteurs de la ville. Les travaux de construction d’une résidence ou une modification qui changerait l’apparence d’un bâtiment principal sont assujettis au *Règlement sur les P.I.I.A.* Ces projets doivent obtenir une recommandation favorable du comité consultatif d’urbanisme (C.C.U.) et une résolution du conseil avant de pouvoir procéder aux travaux en question. Ainsi, il est important de prévoir un certain délai pour obtenir un permis. Pour savoir si votre propriété est situé dans un secteur assujetti au P.I.I.A., si votre projet est également assujetti à ce Règlement et pour connaître les démarches à entreprendre pour obtenir votre permis, vous devez contacter le Service de l’urbanisme au 450 536-0293.

CALENDRIER – 2017
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
Ville d'Otterburn Park

Date limite pour déposer les documents conformes	Séance du CCU Mercredi à 19 h	Séance du conseil municipal 3 ^e lundi du mois
9 janvier	25 janvier	20 février
6 février	22 février	20 mars
13 mars	29 mars	18 avril
10 avril	26 avril	15 mai
15 mai	31 mai	19 juin
5 juin	21 juin	4 juillet
17 juillet	2 août *	28 août
14 août	30 août	18 septembre
11 septembre	27 septembre	5 octobre
9 octobre	25 octobre	20 novembre
13 novembre	29 novembre	18 décembre

En décembre 2017 le comité fait relâche
* Sujet à changement : vacances estivales



LES
CENDRES
CHAUDES

Au Québec, à chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l’entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

COMMENT VOUS EN DÉBARRASSER

Videz régulièrement les cendres du foyer.

- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d’un couvercle métallique.
- **N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.**
- Déposez le contenant à l’extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d’un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d’être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu’aucune chaleur ne s’en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

ATTENTION!

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c’est pourquoi elles doivent être entreposées à l’extérieur de la maison ou du garage.

Ref. : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/cendres-chaudes.html>

PRATICO-PRATIQUE / SOME PRACTICAL THINGS

Stationnement de nuit

N'oubliez pas!

Jusqu'au 31 mars inclusivement, il est **strictement interdit** de stationner un véhicule dans la rue de 2 h à 7 h. Ce règlement vise non seulement à laisser la voie libre pour le déneigement, mais aussi pour permettre aux véhicules d'urgence, tels les camions de pompiers et les ambulances, de passer.

Night time parking

Do not forget that until

March 31st inclusively, **it is prohibited** to park in the street between 2 am and 7 am. This restriction is necessary not only to leave the way free for snow removal, but also to accommodate emergency vehicles such as fire trucks and ambulances.



PROMENADE RIVIÈRE

Une petite promenade sur la rivière...
mauvaise idée!

Marcher sur la rivière durant l'hiver, quoi de plus féérique... et dangereux! Cette activité est dangereuse en tout temps, mais lorsque nous vivons une période hivernale comme celle de cette année où la température fluctue, la solidité de la glace est très incertaine et une promenade sur la rivière devient très imprudente.

Votre Service de sécurité incendie et de sauvetage vous invite à ne pas vous aventurer sur les glaces de la rivière Richelieu. De plus, nous vous encourageons à sensibiliser les gens qui vous entourent de ne pas prendre ce risque.

Profitez de la rivière et de ses magnifiques prises de vue dans des endroits sûrs, les deux pieds sur terre, tels qu'à la halte routière ou au parc de la Pointe-Valaine.

Bonne saison hivernale!

DÉNEIGEMENT DE VOTRE ENTRÉE ET SÉCURITÉ

Vous devez déneiger votre entrée? Attention, il ne faut pas pousser la neige dans la rue.

Vous demeurez sur un coin de rue? Pour des raisons de sécurité et de visibilité, vous ne pouvez empiler la neige à plus d'un mètre de hauteur à l'intérieur du triangle de visibilité d'un coin de rue.

Vous avez une borne d'incendie sur votre terrain? Surtout, ne l'enterrez pas sous des monceaux de neige! Assurez-vous que l'accès à ces bornes demeure libre en tout temps. Lors d'un incendie, les premières minutes sont cruciales et le Service de sécurité incendie doit avoir accès aux bornes le plus rapidement possible.

Finalement, nous vous rappelons que la Ville ne peut pas mettre de sel le long de toutes les rues. Il est donc important d'ajuster sa conduite en fonction de l'état de la chaussée et de la température.

SNOW REMOVAL AND SAFETY

You need to shovel the driveway? Be careful, you must not clear the snow by moving it into the street.

You live on a street corner? For safety and visibility reasons, pay attention not to accumulate snow higher than one meter inside the triangle of visibility at the street corner.

You have a fire hydrant on your property? Do not bury it under heaps of snow! Make sure that the access to fire hydrants remains free at all times. The first few minutes are crucial during a fire, and firefighting services need to have access to fire hydrants as quickly as possible.

Finally, we remind you that the Town is unable to spread salt along every street. It is therefore important to adjust your driving according to road conditions and temperature.



VIGNETTE ANNUELLE
RAMPE DE
MISE À L'EAU

Veuillez prendre note que le coût pour la vignette annuelle de la rampe de mise à l'eau sera de 100 \$ pour la saison 2017.

Pour tous les détails sur l'obtention de la vignette, visitez notre site Web en cliquant sur l'onglet SERVICES AUX CITOYENS, puis sur l'onglet RAMPE DE MISE À L'EAU.